

COMMISSION DE GESTION 2019
RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION
FINANCES ET PROMOTION ECONOMIQUE
(FIN)

OBJET : GESTION 2019

Madame la Présidente, Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

La sous-commission, composée de Mme Nathalie HENTSCHEL (présidente-rapporteur) et M. Johan BUCHER, en charge de l'examen du dicastère *Finances et promotion économique* pour l'année 2019, a effectué une visite à l'Hôtel de Ville, au 4^e étage, sous les combles.

Lors de cet entretien, la Municipale a clairement démontré sa maîtrise des dossiers. D'autre part, la sous-commission a pu constater que le dicastère fonctionne avec confiance et sérénité et de manière très professionnelle.

Nous remercions les personnes rencontrées de leur disponibilité, leur amabilité et leur volonté de fournir toutes les informations requises.

1. RENCONTRES, VISITES ET ENTRETIENS

La sous-commission chargée d'examiner la gestion du *dicastère Finances et promotion économique* a participé à une séance :

- **Jeudi 12 mars 2020, de 14h00 à 16h00, à l'Hôtel de Ville**
Rencontre avec Mme Mélanie WYSS, Municipale ; M. Cyril HORISBERGER, chef de service ; et M. Pascal ROCHA DA SILVA, délégué à la promotion économique.

Le but de cette rencontre portait sur l'évaluation du rapport de gestion municipal et des activités du délégué à la promotion économique.

2. RAPPORT DE GESTION MUNICIPAL

Le Service des finances et de la promotion économique a dû relever de nombreux défis en 2019. Un début d'année sans chef de service et la nécessité de collaborer avec des partenaires externes pour faire face au bouclage des comptes. Mais aussi, la difficulté à présenter un budget équilibré malgré la stabilité des charges maîtrisable et l'augmentation des revenus. En effet, le système péréquatif vaudois étant en pleine réforme, la question du financement de la facture sociale est toujours en discussion. Afin de défendre les intérêts financiers de la Ville dans ses relations d'affaires avec ses partenaires, les services spécialisés de l'Administration communale travaillent en étroite collaboration avec le service des finances pour différents projets. Le délégué à la promotion économique, fort d'un important réseau conjointement avec l'ARCAM, est dynamique et proactif afin de maintenir et faciliter l'implantation d'entreprises sur le territoire morgien.

Effectifs

Fin mai 2019, M. Cyril Horisberger a pris sa fonction de chef de service finances et promotion économique. Quelques 10 mois plus tard, il nous communique son plaisir à travailler dans une ville aux nombreux projets et dans une atmosphère saine.

Les activités du service s'étant diversifiées, le poste de contrôleur de gestion a été modifié au profit d'une fonction d'adjoint.e de direction relevant d'un profil ayant des compétences en gestion de projet. Une nouvelle adjointe est venue compléter l'équipe fin 2019.

Suite à la décision, en 2014, de la société Epsilon, de cesser le développement et le support du logiciel Larix, la Municipalité a procédé à un appel d'offres, conformément au mandat qui lui a été donné par le Conseil communal (préavis N° 10/3.16). C'est le logiciel Abacus qui a été retenu et en 2019, le bouclage a été réalisé pour la première fois avec celui-ci. Le résultat est satisfaisant bien qu'il ait fallu investir passablement de temps pour s'approprier ce nouvel outil qui est ardu.

Les collaborateurs suivent régulièrement des formations proposées par l'Union des Communes vaudoises (UCV). Celles-ci sont appréciées car elles sont pragmatiques, de courte durée et données par des experts, spécialistes en finances communales. Cela permet à chacun de mieux comprendre et appréhender le pilotage d'une commune.

Comptes

Le service des finances joue le rôle de fiduciaire pour certaines associations intercommunales, ce qui permet une économie d'échelle. Ces contrats de prestations se sont développés au fil des ans et sont rémunérés. Ces différentes comptabilités sont totalement séparées.

Suivi des budgets de fonctionnement et des investissements

Bien que ce soit la Municipalité qui établit le budget et arbitre pour les nouveaux postes, chaque service gère son budget. Tous les ans, au mois de juin, les services évaluent leurs besoins. Les décisions concernant la gestion se prennent en binôme entre le-la chef-fe de service et le-la Conseiller-ère municipal-e. C'est un bon système de contrôle tout en permettant de responsabiliser les services. Cette gestion dynamique permet aussi une certaine flexibilité pour les dépenses ponctuelles. Chacun est autonome et responsable.

Gestion de la trésorerie et de la dette

Grâce aux emprunts à un taux négatif, la période est propice aux investissements pour des infrastructures de qualité pour les morgiens et les morgiennes.

Titres et placements

Dans le cadre de partenariats public-privé, le service des finances analyse les modèles de financement proposé et procède aux évaluations des offres.

La Ville de Morges a conservé pour des raisons stratégiques les actions de la Société des Auto-transports du Pied du Jura Vaudois (SAPJV) qui, historiquement, procédait à du transport scolaire. En effet, il est favorable de conserver cet actionariat qui prend de la valeur.

Partenariats

Les DDP sont inscrits au registre foncier, leur contenu est donc figé. Dans certains cas, pour les modalités d'organisation, le service des finances établit des conventions. Ces dernières permettent plus de souplesse bien qu'elles soient liées aux DDP. Elles permettent aussi à la Ville de Morges de conserver un droit de regard sur les partenariats Public-Privé.

Assurances

Erratum : une petite erreur s'est glissée dans les montants indiqués, relatifs aux assurances collectives accidents obligatoire et collective maladie perte de gain ; les chiffres ont été inversés.

Si le montant de la prime du drone acquit par la ville semble élevé, CHF 213.80, il s'avère en fait que celui-ci est aussi couvert pour son remplacement en cas d'incident. A noter que cet outil est utilisé pour des modélisations 3D qui permettent, entre autres, de contrôler les toitures et les panneaux photovoltaïques.

3. DÉLÉGUÉ À LA PROMOTION ÉCONOMIQUE

Promotion économique

Bien que le rapport qui nous a été transmis fût déjà bien fourni, le délégué à la promotion économique, à notre demande, nous a communiqué quelques informations complémentaires.

Le bâtiment sis rue du Sablon 2-4 est un bâtiment privé. La Municipalité ne peut intervenir quant aux choix du prochain locataire. Le délégué à la promotion économique a des contacts réguliers avec les intermédiaires qui gèrent ce bien-fonds et suit de près l'évolution de l'occupation de ces locaux. Manpower et Key Investment Services (KIS) SA ont déjà annoncé leur future présence dans ceux-ci.

Il est intéressant de relever que le travail en réseau effectué par le délégué à la promotion économique - contacts, échanges, soutien - permet de mettre en première ligne les bâtiments de Morges. Ceci est important car le Canton ne travaille qu'avec les agences régionales, telles que l'ARCAM, pour la promotion économique et ne collabore pas du tout avec les communes. D'où l'importance d'être activement représenté au sein de ces cercles économiques.

Il peut paraître surprenant que, bien que la surface de bureaux vacants à Morges est encore de 13'000 m² ; dans le même temps, cette surface augmente. Là encore, cela n'est pas du ressort de la Municipalité puisqu'il s'agit de surfaces privées. Il est cependant utile pour la commune d'avoir un regard croisé et des informations à ce sujet pour faire des prévisions. Il n'en reste pas moins qu'entre la planification et la réalisation des projets, il peut se passer de longues années et les besoins peuvent changer. La valeur ajoutée de ces locaux pour la ville, ce sont les 8'300 postes dont les employés ne sont pas domiciliés dans la commune mais qui y consomment.

Le service des finances prévoit une augmentation des recettes fiscales des personnes morales pour 2019 car, dans les décomptes trimestriels, les versements ont été plus conséquents que pour la période précédente.

4. CONCLUSION

Nous remercions nos interlocuteurs pour le temps qui nous a été accordé et la transparence avec laquelle il a été répondu à nos questions.

L'exercice 2019 est bouclé avec près de 50 % de déficit en moins que budgétisé. Malgré le prix de la facture sociale et de la péréquation, sujet actuellement en discussion entre le Canton et les communes, le service des finances démontre une fois encore sa gestion rigoureuse dans une période délicate, tout en restant actif dans le développement des infrastructures de la ville. Ce résultat est aussi le reflet d'un état d'esprit car, tant le politique que les collaborateurs de ce dicastère sont conscients que, si les défis à relever sont importants, ils sont autant d'opportunités à saisir.

Pour la commission de gestion :
Le président

Pour la sous-commission INF :
La présidente

Yvan Christinet

Nathalie Hentschel

Rappel des vœux 2019

Vœu N° 3 – 2018 : Que la Municipalité, dans un souci de transparence, détaille les activités du délégué à la promotion économique dans les futurs rapports de gestion.

Réponse de la Municipalité :

La demande est traitée dans le cadre de ce rapport de gestion.

Proposition de la Commission :

La Commission de gestion accepte le classement de ce vœu.